

---

## Programme de Formation

---

### Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

#### Points Forts

---

Comprenez les causes des RPS, leurs impacts et les obligations légales. Identifiez les situations à risque et adoptez des actions préventives efficaces. Une formation essentielle pour améliorer la santé au travail et le bien-être des équipes.

#### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

#### Intervenant

---

Formateur spécialisé en Santé & Sécurité au Travail, RPS et QVT  
Consultant en prévention et Intervenant Prévention des Risques Professionnels (IPRP) enregistré à la DREETS d'Alsace.

#### Accessibilité

---

Pour toute personne en situation de handicap ou si un aménagement ou une adaptation particulière de la formation est nécessaire, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter en amont.

#### Contenu pédagogique

---



##### **Public visé**

- Dirigeant
- DRH
- RRH
- Membre CSE/CSSCT
- Référent SST
- Responsable QSE
- tout collaborateur souhaitant découvrir ou perfectionner cette thématique



##### **Prérequis**

Aucun



## Objectifs pédagogiques

- Identifier les concepts fondamentaux liés aux risques psychosociaux et leurs impacts sur la santé et l'organisation du travail.
- Expliquer le cadre réglementaire et les obligations de l'employeur en matière de prévention des RPS.
- Repérer et analyser une situation de travail susceptible de générer un risque psychosocial.
- Utiliser des outils d'analyse pour qualifier une « situation problème » en lien avec les RPS.
- Proposer des actions de prévention adaptées face à une situation de RPS.

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques, réglementaires et méthodologiques
- Présentation heuristique du sujet
- Jeux de rôles, étude de cas, théâtralisation de "Situation Problème" pour servir de base à l'analyse

## Moyens et supports pédagogiques

**En INTRA, l'entreprise s'engage à fournir :**

- Vidéo projecteur pouvant être relié à un ordinateur portable
- Le matériel de prise de note

**FEELS UP s'engage à fournir un support de synthèse numérique ou papier remis après le stage**

**En INTER, FEELS UP mettra à disposition :**

- Vidéo projecteur relié à un ordinateur portable ou écran numérique interactif
- Support de synthèse numérique ou papier remis après le stage

Pour les formations prévues en distanciel, un lien d'accès au webinaire sera transmis au participant quelques jours avant la session pour qu'il puisse se connecter à distance.

**Afin d'optimiser le bon fonctionnement du webinaire, le stagiaire devra s'assurer d'avoir une bonne connexion internet ainsi qu'un ordinateur équipé d'un micro et d'une caméra.**

**En cas de difficultés de connexion ou pour toute autre demande, contactez-nous au 03.87.52.05.07**

## Modalités d'évaluation et de suivi

Le séquençement pédagogique est tel qu'il comporte pour chaque rubrique :

- une phase de découverte
- une phase de démonstration
- une phase d'application
- une phase d'évaluation

**L'évaluation se fait donc de manière continue :** les échanges au sein du groupe, les questions-réponses et les quiz sont autant d'outils d'évaluation.

## Description

### **Article L4121-1**

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1°) Des actions de prévention des risques professionnels
- 2°) Des actions d'information et de formation
- 3°) La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Les obligations relatives aux RPS sont moins codifiées que celles relatives aux risques professionnels plus classiques (risques mécaniques, risques chimiques...). Toutefois, loin du vide réglementaire, les RPS font partie intégrante de l'obligation de sécurité de résultats incombant à l'employeur.

Par ailleurs, en application des principes généraux de prévention (C. travail. art. L. 4121-2), **les RPS doivent être évalués et intégrés dans le document unique.**

## Programme

### Introduction aux RPS

- Définitions : RPS, danger, risque professionnel
- Enjeux humains, organisationnels et économiques
- Impacts sur la santé et la performance

### Cadre légal et obligations de l'employeur

- Article L4121-1 du Code du travail
- Obligation de sécurité et principes généraux de prévention
- Intégration des RPS dans le Document Unique (DUERP)
- Rôle des acteurs internes (DRH, HSE, managers...)

### Compréhension des mécanismes des RPS

- Les 6 facteurs de RPS de l'INRS
- Les différentes formes de RPS : stress, harcèlement, conflits...
- Conséquences physiologiques et psychologiques

### Identification et analyse d'une situation problème

- Définition et critères selon l'ANACT
- Méthodologie d'analyse
- Techniques d'entretien et d'écoute active

### Actions de prévention et plan d'amélioration

- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Élaboration d'actions concrètes et réalisables